

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD68

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 18

À l'alinéa 11, substituer aux mots :

« leur valorisation »,

les mots :

« la valorisation de ces ressources génétiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.